

de la Nouvelle-Ecosse. Nous avons pu effectuer en ce moment cette réorganisation dans les comtés de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse. Il en est résulté que le nombre des agents des pêcheries a beaucoup diminué dans ces comtés ouest et ceux qui restent sont chargés de districts plus grands et reçoivent de meilleurs salaires que précédemment. Dans le comté d'Annapolis il y a un agent des pêcheries; deux dans le comté de Digby; deux dans le comté de King; deux dans Lunenburg; deux dans le comté de Queen; deux dans Shelburne et un dans Yarmouth. Ces agents reçoivent tous des salaires qui sont assez raisonnables. Ils ne sont pas exagérés et, en plus de leur salaire, au lieu de recevoir tant par mille pour les voyages qu'ils font dans leur tournée d'inspection, on leur alloue \$150 pour location d'un cheval, quand ils en ont un. Passant à l'autre extrémité de la Nouvelle-Ecosse, à laquelle mon honorable ami est particulièrement intéressé, je constate qu'il y a dans Cap-Breton huit agents des pêcheries qui reçoivent de petits salaires, allant de \$55 à \$155, mais on leur accorde une allocation de voyage de dix cents par mille pour se rendre d'un endroit à un autre. Henry A. King, Little-Bras-d'Or, Edward Hall, Main-à-Dieu, Angus McLean, Clarks-Roads, Cap-Breton; J. M. Gillis, Grand-Mira, Allan McDonald, Gabarus-Lake; Murdoch McLean, Leitches-Creek, Norman Ferguson, Port-Morien, William Burke, Mira-Ferry. Dans le comté d'Inverness, il y a six agents des pêcheries, et sept dans le comté de Victoria.

M. KYTE: L'honorable ministre voudrait-il me donner leurs noms?

L'hon. M. HAZEN: J. T. Donovan, Ingonish; Angus M. McDonald, Plaster, North-Shore; J. M. Campbell, aux soins de l'agent de la marine, Halifax; Allan McAulay, Big-Baddeck; William Hellen, Cape-North; Daniel J. Grant, Boulardarie-Est; A. J. McKenzie, Middle-River.

M. McKENZIE: Le nom de l'agent à Middle-River est McDonald, et non McKenzie.

L'hon. M. HAZEN: Ici le nom est donné comme étant A. J. McKenzie. Si les salaires dans Cap-Breton sont plus bas, nous y employons beaucoup plus d'agents que dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, où nous avons effectué une réorganisation. J'estime qu'il vaut beaucoup mieux avoir quelques agents bien payés, à qui l'on accorde une somme fixe de \$150 pour location de cheval, que d'avoir un grand nombre d'agents qui reçoivent une allocation de voyage de 10 cents par mille. J'espère pouvoir faire

dans Cap-Breton et dans d'autres parties de la Nouvelle-Ecosse une réorganisation pareille à celle qui a été effectuée pendant les quelques années dernières dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse. Le traitement, les déboursés et les frais de voyage alloués aux inspecteurs et gardes-pêche dans l'île du Cap-Breton ne seraient guère plus élevés que ceux des mêmes employés dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse.

M. SINCLAIR: Quel est le nombre de ces fonctionnaires dans le comté de Lunenburg?

L'hon. M. HAZEN: Deux: Austin J. Evans et L. J. Hebb. M. Evans s'est enrôlé pour le service d'outre-mer. Le département lui verse son traitement de \$700 par année, moins \$1.10 par jour, sa solde de soldat.

M. SINCLAIR: Quel traitement reçoivent les deux stationnés à Guysborough?

L'hon. M. HAZEN: \$200 chacun.

M. SINCLAIR: Les deux de Lunenburg reçoivent \$1,450, tandis que ceux de Guysborough ne retirent que \$400.

L'hon. M. HAZEN: Les inspecteurs de Guysborough reçoivent en voyage une allocation de 10 cents du mille, ce qui représente à la fin de l'année une somme bien plus élevée que celle payée aux fonctionnaires de Lunenburg pour louage de chevaux.

M. SINCLAIR: Pour le dernier exercice, M. Hebb a reçu de ce chef \$309.50, et M. Evans, \$247.20.

L'hon. M. HAZEN: Lors de la réorganisation du système dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, \$150 furent accordés aux inspecteurs et gardes-pêche pour l'entretien de leurs chevaux. Au Cap-Breton et dans les autres comtés, ils ont droit en tournée d'inspection à une allocation de 10 cents par mille.

M. KYTE: Les frais de voyage de ceux qui reçoivent des traitements de \$50 à \$100 dans l'île du Cap-Breton, ne sont pas plus élevés que ceux des fonctionnaires de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse qui reçoivent \$500 et \$700. M. Aymer, de Meteghan, dont le traitement annuel est de \$500, a reçu une somme de \$248.58 pour voyages et déboursés tandis que M. Thibeau, du comté de Richmond, qui a un traitement de \$100, n'a dépensé que \$212.21. Edward Chute, de Canara-Creek, dont le traitement est de \$500, a touché pour frais de voyage et déboursés \$278.91 tandis que Anthony Simpson, de l'Ardoise, dont le traitement n'est que de